



Alliance de recherche numérique du Canada



RAPPORT ANNUEL 2023-24

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

Table des matières

3	À PROPOS DE L'ALLIANCE
5	MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
6	MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
7	CONSEIL D'ADMINISTRATION
8	CONSEIL DES CHERCHEURS
9	L'INFRASTRUCTURE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE EN CHIFFRES
16	ASPECTS FINANCIERS
21	OBJECTIFS, ACTIVITÉS, ET RÉSULTATS
36	POLITIQUES, NORMES ET PROCÉDURES D'INVESTISSEMENT
38	PROJETS ADMISSIBLES ET FINANCEMENT
44	ÉVALUATIONS DE PROGRAMME, VÉRIFICATIONS, ET ÉVALUATIONS DES RISQUES
47	PROGRÈS EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ, D'INCLUSION ET D'ACCESSIBILITÉ
51	MEMBRES
56	ANNEXES



À propos de l'Alliance

L'Alliance de recherche numérique du Canada (l'Alliance) est un organisme associatif national sans but lucratif qui joue un rôle prépondérant dans l'avancement de la mise en place d'un écosystème d'infrastructure de recherche numérique (IRN) responsable, souple, stratégique, durable, et axé sur la recherche pour les chercheuses et chercheurs du Canada.

Établie en 2019, l'Alliance travaille avec les partenaires de l'IRN et les membres de la communauté à l'échelle du pays pour s'acquitter de son mandat de coordination, de mise en œuvre, et de financement d'activités relevant des domaines de calcul informatique de pointe (CIP), de Gestion des données de recherche (GDR), et de Logiciels de recherche (LR), ainsi que pour renforcer la stratégie nationale de l'IRN.

L'Alliance compte parmi ses membres plus de 100 universités, collèges, établissements hospitaliers et instituts de recherche d'envergure au Canada, ainsi que d'autres organismes de premier plan dans le paysage de l'IRN. L'Alliance travaillera en étroite collaboration avec les partenaires locaux, régionaux et nationaux pour veiller à ce que toutes les disciplines aient accès à l'infrastructure, aux services et aux outils numériques nécessaires pour mener des projets de recherche de pointe.

L'Alliance est financée par le gouvernement du Canada par l'intermédiaire d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE).



Vision, mission, valeurs et principes directeurs

Notre vision

Accélérer la recherche de calibre mondial au Canada dans l'intérêt commun.

Notre mission

En tant que partenaire inclusive et digne de confiance, l'Alliance encourage la collaboration à l'échelle nationale et internationale en vue d'offrir une infrastructure de recherche numérique durable, intégrée et axée sur les chercheuses et chercheurs.

Nos valeurs

- **Modestie sincère**
Nous cultivons la bienveillance en favorisant la reconnaissance mutuelle et le respect.
- **Mobilisation audacieuse**
Nous sommes avides de nouvelles idées et encourageons les points de vue différents.
- **Honnêteté inébranlable**
Nous agissons avec intégrité.
- **Reddition de compte indéfectible**
Nous honorons nos engagements et atteignons nos résultats.
- **Collaboration authentique**
Nous bâtissons des relations dynamiques.

Principes directeurs

L'Alliance est guidée par six principes, qui lui assurent de répondre aux besoins à long terme du Canada en matière d'IRN et l'aident à mener à bien sa mission :

- Accent mis sur les chercheuses et chercheurs
- Quête d'excellence
- Collaboration
- Approche axée sur le service
- Reddition de compte et transparence
- Diversité et inclusion

Message du président-directeur général

Je suis heureux de présenter le Rapport annuel 2023–2024 de l'Alliance de recherche numérique du Canada. Organisme associatif sans but lucratif, l'Alliance soutient des milliers de chercheuses et chercheurs de plusieurs domaines au Canada en élaborant des stratégies, et en intégrant, en soutenant et en finançant l'infrastructure et les activités nécessaires aux fins du calcul informatique de pointe, de la gestion des données de recherche et des logiciels de recherche.

L'année 2023–2024 était consacrée à la création d'un écosystème pancanadien animé par une vision commune d'une infrastructure de recherche numérique (IRN) stratégique, durable et centrée sur les chercheuses et chercheurs. L'Alliance a franchi des jalons importants et a contribué de manière significative aux services d'IRN, à leur accès et à leur fonctionnalité.

Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) a financé l'Alliance à hauteur de 228,3 millions de dollars pour faire avancer neuf nouvelles initiatives visant à régler des problèmes pressants dans l'écosystème de l'IRN, comme la modernisation de l'infrastructure critique, la transformation du dépôt et de la réutilisation des données de recherche sensibles en toute sûreté et la lutte aux iniquités pour donner à l'ensemble des chercheuses et chercheurs au Canada l'accès à un IRN de calibre mondial. L'Alliance

a également engagé un partenariat financé avec le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) en l'appui à la collaboration scientifique internationale et à l'amélioration de l'accès à l'infrastructure, au soutien, aux données et à l'expertise de pointe en astrophysique au Canada.

En s'appuyant sur la recherche et les analyses approfondies sur l'état actuel de l'IRN au Canada, l'Alliance a publié des stratégies nationales pour les services infonuagiques et les logiciels de recherche qui mettront en lumière l'importance d'une IRN intégrée. Essentiellement, elle a élaboré une nouvelle vision sur laquelle s'appuiera son plan stratégique pour 2025 à 2030. Elle a également entrepris une tournée communautaire d'un océan à l'autre pour partager sa vision, inspirée des besoins de la communauté, qui a été positivement reçue par les principales parties prenantes au pays.

Tout au long de l'année, elle a établi de nouveaux partenariats avec des organisations ayant une mission semblable, participé à des événements nationaux et internationaux et montré son soutien à la

communauté de recherche au moyen de défense des intérêts, de formation et de mobilisation. À l'avenir, l'Alliance continuera de faire valoir les besoins des chercheuses et chercheurs afin qu'elles et ils puissent se concentrer sur l'essentiel : la recherche de pointe qui transformera le Canada et le monde.

Sans le soutien de ses membres et du gouvernement du Canada par l'intermédiaire d'ISDE, ces projets n'auraient pas pu voir le jour. L'Alliance les remercie de cette aide et de chaque occasion de faire avancer l'excellence en recherche au Canada.



GEORGE ROSS | Président-directeur général
Alliance de recherche numérique du Canada

Message de la présidente du conseil d'administration

Au nom du conseil d'administration, je suis fière de présenter le Rapport annuel 2023–2024 de l'Alliance de recherche numérique du Canada. Au cours de la dernière année, l'Alliance a travaillé d'arrache-pied sur une nouvelle vision pour faire avancer l'infrastructure de recherche numérique au Canada ainsi que pour offrir l'infrastructure, les services et le soutien dont les chercheuses et chercheurs ont besoin pour briller.

L'Alliance joue un rôle important dans l'accès aux ressources de calcul informatique de pointe, ce qui permet aux chercheuses et chercheurs de s'attaquer à des problèmes complexes et de faire des découvertes révolutionnaires. Grâce à un financement fédéral, provincial et institutionnel de 225 millions de dollars, les systèmes nationaux de l'Alliance seront remplacés, ce qui mènera à une augmentation significative des ressources en informatique et en stockage pour répondre à la demande croissante des chercheuses et chercheurs.

Par les efforts de gestion des données de recherche de l'Alliance, les chercheuses et chercheurs ont le pouvoir de stocker, de partager et de découvrir des données, ce qui favorise la transparence et la reproductibilité. Vingt-neuf organisations participent à l'initiative sur la gestion de l'accès contrôlé aux données de recherche, un partenariat unique qui protégera la

recherche canadienne, favorisera davantage de découvertes des données en recherche et préviendra les pertes inutiles de données.

Membre fondatrice de la Research Software Alliance (ReSA) et signataire de la déclaration d'Amsterdam sur le financement durable des logiciels de recherche, l'Alliance s'engage à améliorer l'écosystème des logiciels de recherche et la recherche qui en découle au profit de l'ensemble des chercheuses et chercheurs au Canada.

L'Alliance prouve sa volonté d'appuyer les chercheuses et chercheurs et de faire avancer l'excellence en recherche par le soutien et le financement continus de ses membres, de ses partenaires, de la communauté et de son bailleur de fonds, le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire d'ISDE. Je suis reconnaissante pour ce soutien, cette collaboration et ce dévouement continu, ainsi que pour le travail incroyable accompli par le personnel de l'Alliance et l'équipe de direction.

Je vous invite à lire ce rapport et à vous renseigner sur les multiples réalisations de l'Alliance visant à faire progresser un écosystème d'infrastructure de recherche numérique intégré, équitable et durable — pour les chercheuses et chercheurs et pour tout le monde.



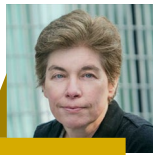
MARTHA WHITEHEAD | Présidente
Conseil d'administration

Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'engage à piloter la mission, la vision, les valeurs et les principes directeurs de l'Alliance, à élaborer ses priorités stratégiques et en superviser l'exécution. Les administratrices et administrateurs reflètent non seulement la diversité géographique et linguistique du pays, mais également la complexité de l'écosystème de l'IRN, et sont déterminés à respecter les principes d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité (EDIA) au cœur des activités de l'Alliance.



Martha Whitehead
PRÉSIDENTE



Gail C. Murphy
VICE-PRÉSIDENTE



Dale Askey



Karen Barnes



Philippe Beaudoin



Connie Bonello



Donna Bourne-Tyson



Guillaume Bourque



Jennifer Doyle



Chris Lumb



David MaGee



Edward McCauley



Kelley McKinnon



Roya Rezaie



Randall Sobie



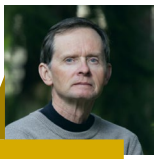
Jeffrey Taylor



Denis Thérien

Conseil des chercheurs

Le Conseil des chercheurs de l'Alliance a été mis sur pied en 2020 afin de faciliter les consultations à intervalles réguliers entre la direction de l'Alliance de recherche numérique du Canada et les chercheuses et chercheurs de tout le pays, de même que pour aider l'organisation à établir un écosystème de l'IRN centré sur les chercheuses et chercheurs. Ses membres représentent une variété de cultures, de langues, d'identités, d'expertises et de régions, et proviennent d'un vaste éventail de disciplines et d'établissements universitaires, de sorte qu'une diversité de chercheuses et chercheurs trouve écho auprès de l'Alliance.



Randall Sobie
PRÉSIDENT
Université de Victoria



Marie-Jean Meurs
VICE-PRÉSIDENTE
Université du Québec
à Montréal



Amol Verma
VICE-PRÉSIDENT
Unity Health Toronto



Saiqa Aleem
Université
Thompson Rivers



Wahab Almuhtadi
Collège Algonquin



Girma Bitsuamlak
Université
Western Ontario



Bruno Blais
Polytechnique Montréal



**Emmanuel
Château-Dutier**
Université de Montréal



François Claveau
Université de
Sherbrooke



Carolyn Côté-Lussier
Institut national de la
recherche scientifique



Mélanie Courtot
Université de Toronto



Rebecca Davis
Université du Manitoba



Philippe Després
Université Laval



Erin Dickie
Université de Toronto



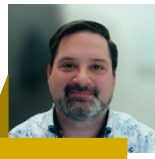
Benjamin Fung
Université McGill



Catherine Lovekin
Université Mount Allison



Anne Martel
Université de Toronto



Terry Peckham
Polytechnique de
la Saskatchewan



Ken Penner
Université St
Francis Xavier



**Rebecca
Pillai Riddell**
Université York



Pekka Sinervo
Université de Toronto



L'infrastructure de
recherche numérique
en chiffres



DFDR
Dépôt fédéré de
données de recherche

8 626 636
FICHIERS TÉLÉCHARGÉS

227 To
DONNÉES DÉPOSÉES

461 JEUX DE DONNÉES
PUBLIÉS

11 COLLECTIONS
SPÉCIALES

424 CHERCHEUSES ET
CHERCHEURS INSCRITS



lunaris

93 372
NOMBRE TOTAL DE JEUX
DE DONNÉES

17 530
JEUX DE DONNÉES
RECENSÉS SUR UNE CARTE

99 DÉPÔTS
SOURCES



borealis

20 163

**JEUX DE DONNÉES
PUBLIÉS**

71

**ÉTABLISSEMENTS
ABONNÉS**

Catégories de sujets les plus populaires :

SCIENCES SOCIALES — 43%

**SCIENCES DE
LA TERRE ET DE
L'ENVIRONNEMENT — 33%**

AUTRE — 7%

**SCIENCES MÉDICALES,
DE LA SANTÉ ET DE
LA VIE — 5%**





17 313 CHERCHEUSES ET CHERCHEURS INSCRITS

13 225 PGD CRÉÉS

125 ORGANISATIONS INSCRITES



83 934
DOI ENREGISTRÉS EN 2023-2024

4 524 837
NOMBRE TOTAL DE DOI ENREGISTRÉS

67 NOMBRE TOTAL D'ORGANISATIONS MEMBRES ACTUELLEMENT

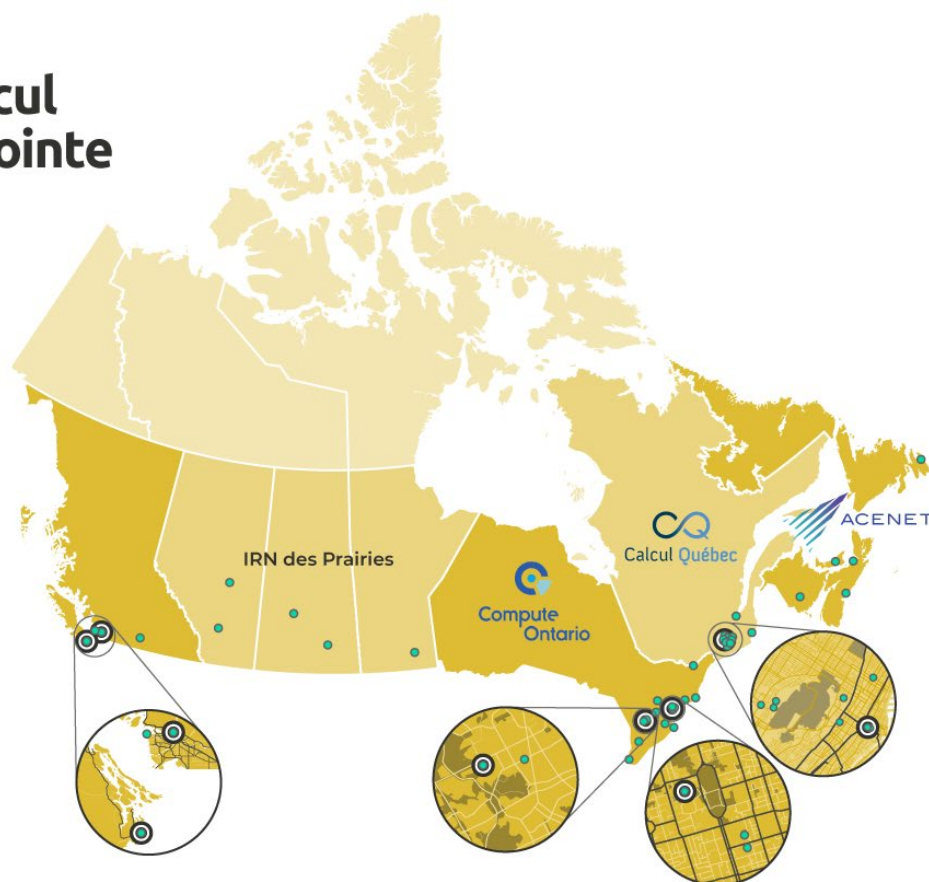
80 NOMBRE TOTAL DE DÉPÔTS ACTUELLEMENT



Plateforme de calcul informatique de pointe au Canada



Alliance de recherche numérique du Canada



- ◎ Sites d'hébergement nationaux
- Sites de soutien

Plateforme nationale de CIP

UTILISATRICES ET UTILISATEURS ACTIFS PAR DISCIPLINE

Affaires	117
Astronomie	114
Chimie et biochimie	422
Génie	1 048
Informatique et science de l'information	742
Mathématiques et statistiques	373
Physique	451
Psychologie	128
Science de l'environnement et de la Terre	346
Sciences biologiques et sciences de la vie	1 150
Sciences humaines	97
Sciences médicales	521
Sciences sociales	256

22 372

**NOMBRE TOTAL
D'UTILISATRICES ET
UTILISATEURS ACTIFS**

5 765

**CHERCHEUSES
PRINCIPALES ET
CHERCHEURS PRINCIPAUX
UNIVERSITAIRES ACTIFS**

Concours pour l'allocation de ressources

189 102

CPU - CŒURS-ANNÉE ALLOUÉS

32 511

CPU VIRTUELS-ANNÉE ALLOUÉS

6 164

GPU-ANNÉE ALLOUÉS

159 811 To

CHP ET STOCKAGE DANS LE NUAGE ALLOUÉS

Service d'accès rapide

15 823 To

STOCKAGE TOTAL ALLOUÉ

Collaboration nationale et internationale

PARTENAIRES CANADIENS OFFICIELS : 10

- Alberta Machine Intelligence Institute (AMII)
- Bibliothèque génomique humaine pancanadienne (BGHP)
- Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN)
- Conseil national de recherches du Canada (CNRC)
- Institut canadien de recherches avancées (CIFAR)
- Institut Vecteur
- Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)
- Mila — Institut québécois d'intelligence artificielle
- Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR)
- Statistique Canada

PARTENAIRES INTERNATIONAUX OFFICIELS : 9

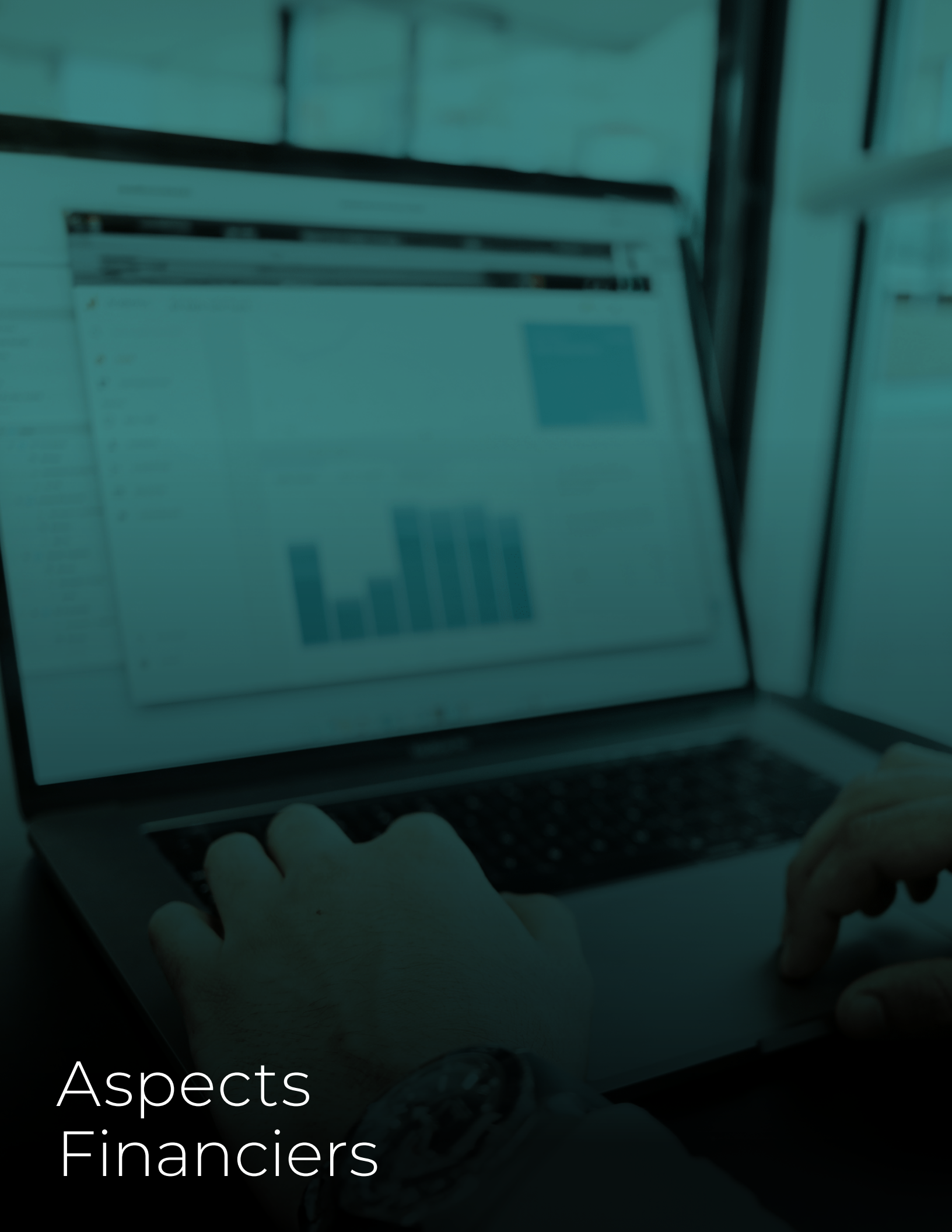
- Association de European Open Science Cloud (EOSC)
- Australia Research Data Commons (ARDC)
- CSC Finland
- Hyperion/HPC User Forum
- Korea Institute for Scientific and Technical Information (KISTI)
- Research Data Alliance (RDA)
- Research Software Alliance (ReSA)
- San Diego Supercomputing Center
- World Data System – International Technology Office (WDS-ITO)

PARTENAIRES CANADIENS REPRÉSENTANT DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES : 3

- DataCite Canada
- ORCID-CA
- RDA au Canada

INITIATIVES INTERNATIONALES : 6

- CODATA
- DataCite
- Global Biodata Coalition (GBC)
- National Institute for Standards and Technology (NIST)
- Society of Research Software Engineering (SocRSE)
- WDS International Program Office (WDS-IPO)



Aspects Financiers

États financiers vérifiés

Les états financiers vérifiés pour l'exercice clos le 31 mars 2024 ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus, et approuvés par le conseil d'administration. Pour consulter les états financiers vérifiés, reportez-vous à [l'annexe C](#).



Financement reçu

L'Alliance utilise la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les fonds affectés au mandat de l'Alliance sont comptabilisés à titre de fonds reportés à leur réception et constatés à titre de produits au moment où les dépenses connexes sont engagées.

Dans le cadre de l'entente de contribution de l'infrastructure de recherche numérique (IRN), l'Alliance a reçu 43 564 k\$ d'ISDE durant l'exercice financier 2023–2024 et reporté 1 818 k\$ de l'exercice précédent. De ce montant, 35 790 k\$ ont

été affectés au paiement des dépenses admissibles, et donc comptabilisés dans les produits.

Dans le cadre de l'entente de contribution de capacité informatique spécialisée en intelligence artificielle (IA), l'Alliance a reçu 2 309 k\$ d'ISDE durant l'exercice financier 2023–2024 et a reporté 619 k\$ de l'exercice précédent. De ce montant, 1 375 k\$ a été affecté au paiement des dépenses admissibles et donc comptabilisé dans les produits.

[en milliers de dollars]			
SOURCES DE REVENUS	REPORTÉ DE L'EXERCICE 2022–2023	MONTANTS REÇUS EN 2023–2024	REVENUS COMPTABILISÉS EN 2023–2024
ISDE — Infrastructure de recherche numérique	1 818	43 564	35 790
ISDE — Capacités informatiques dédiées au programme de contribution en matière d'intelligence artificielle	619	2 309	1 375
Cotisations des membres	—	605	605
Revenu d'intérêts	—	639	639
Autres produits	—	80	80
TOTAL	2 437	47 197	38 489

Dépenses

Le tableau suivant présente les montants de la contribution affectés aux coûts admissibles au cours de l'exercice, détaillé selon la catégorie d'activités admissibles.

[en milliers de dollars]					
ACTIVITÉS ADMISSIBLES	DÉPENSES LIÉES AU PROGRAMME D'IRN	DÉPENSES LIÉES AU PROGRAMME D'IA	DÉPENSES LIÉES AUX SERVICES NATIONAUX	DÉPENSES DE GESTION ET D'ADMINISTRATION	DÉPENSES TOTALES
Direction et coordination de la gouvernance de l'écosystème de l'IRN	—	—	2 606	—	2 606
Acquisition et exploitation de l'infrastructure de CIP/d'IA	10 617	1 375	1 215	—	13 207
Allocation des ressources de CIP	—	—	648	—	648
Soutien pour le personnel hautement qualifié	9 152	—	365	—	9 517
Activités nationales de gestion des données	2 177	—	1 661	—	3 838
Cybersécurité	1 057	—	851	—	1 908
Gestion et administration	—	—	—	5 441	5 441
TOTAL	23 003	1 375	7 346	5 441	37 165

Financement d'autres sources

Le tableau suivant présente les montants de fonds provenant d'autres sources au cours de l'exercice pour soutenir les activités et les projets admissibles.

[en milliers de dollars et pourcentage]					
CATÉGORIES DE DÉPENSES	DÉPENSES		FINANCEMENT DE CONTREPARTIE		TOTAL
Dépenses liées au programme d'IRN	23 003	62 %	14 239	38 %	37 242
Dépenses liées au programme d'IA	1 375	95 %	75	5 %	1 450
Dépenses liées aux services nationaux	7 346	100 %	—	0 %	7 346
Dépenses de gestion et d'administration	5 441	100 %	—	0 %	5 441
TOTAL	37 165	72 %	14 314	28 %	51 479



Objectifs,
activités,
et résultats

Objectifs et activités en 2023–2024

Vous trouverez ci-dessous les objectifs par thème stratégique que l'Alliance s'était fixés du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

CALCUL INFORMATIQUE DE POINTE		
Objectif	Activités réalisées	En insistance
Renouvellement de l'infrastructure de CIP/CHP vieillissante	Appel de propositions ciblé effectué par les sites d'hébergement nationaux et évalué par l'Alliance.	Achat, livraison et installation d'équipement.
Renouvellement de l'infrastructure infonuagique vieillissante	Création et mise en œuvre d'un processus d'évaluation de l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement — processus mis au point par l'Alliance, les sites d'hébergement nationaux et le Centre canadien pour la cybersécurité (CCC). Accords de financement exécutés. Processus d'approvisionnement débuté par les sites d'hébergement nationaux.	
Mise à niveau de la capacité du centre de données	Conception de la faisabilité de la construction — achevée. Mise en place d'un comité pour évaluer les progrès des mises à niveau du centre de données.	Achèvement des mises à niveau.
ÉQUITÉ, DIVERSITÉ, INCLUSION ET ACCESSIBILITÉ		
Objectif	Activités réalisées	En insistance
Cadre d'EDIA de l'Alliance	Mise en place du comité directeur d'EDIA pour superviser et soutenir les initiatives d'EDIA et en assurer l'harmonisation avec le cadre d'EDIA, lequel prévoit une liste détaillée d'initiatives EDIA à mettre en œuvre en matière de partenariats, de prestation de services, de financement et d'environnement socioprofessionnel.	

MODÈLE DE FINANCEMENT ET DE PRESTATION DES SERVICES

Objectif	Activités réalisées	En insistance
Élaboration d'un nouveau modèle de prestation de services	<p>Analyse comparative du modèle actuel par rapport à d'autres effectuée pour orienter le nouveau modèle de service.</p> <p>Établissement d'ententes formelles de financement et de service entre l'Alliance et les partenaires de service.</p>	<p>Élaboration d'un catalogue des services de l'IRN à l'échelle nationale.</p> <p>Mise sur pied et lancement des campagnes de sensibilisation en vue d'accroître l'utilisation des services de l'IRN à l'échelle nationale.</p>
Élaboration d'un nouveau modèle de financement	Analyse des limites du modèle de financement actuel et des nouvelles sources de revenus potentielles soumise à ISDE dans le cadre du renouvellement du mandat 2025–2030.	

COLLABORATION NATIONALE ET INTERNATIONALE

Objectif	Activités réalisées	En insistance
Relations nationales et internationales	<p>Collaboration entre l'Alliance et 52 organisations internationales (ou leurs bureaux canadiens) dans des domaines comme la politique, le financement, la gouvernance, l'adhésion, la participation et les partenariats. Entre autres faits marquants, participation au symposium de l'European Open Science Cloud, 2023, Semaine internationale des données et organisation du premier Forum des bailleurs de fonds des logiciels de recherche.</p> <p>Collaboration officialisée avec le CNR (ExCANFAR).</p>	

IRN NATIONALE

Objectif	Activités réalisées	En insistance
Cybersécurité	<p>Achèvement de 7 des 20 éléments proposés par le programme de formation et de sensibilisation.</p> <p>Dans le cadre de la plateforme et du centre de cyberrenseignements pour la fusion des menaces, déploiement d'une instance de la plateforme de partage de l'information sur les logiciels malveillants pour collecter les menaces et les flux d'informations.</p> <p>Essai de pénétration réussi mené dans CCDB.</p> <p>Finalisation d'une demande de proposition pour une solution de gestion des vulnérabilités.</p>	<p>Analyse d'une preuve de concept pour les options commerciales de gestion de l'information et des événements de sécurité (GIEM).</p> <p>Achever la mise en œuvre de la solution de balayage des vulnérabilités de l'entreprise dans l'ensemble des sites hôtes nationaux.</p>

GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE

Objectif	Activités réalisées	En insistance
Stabilisation et expansion de l'Assistant PGD	<p>Obtention d'un financement de contrepartie pour des postes de service dans les institutions partenaires.</p> <p>Embauche et intégration à de nouveaux postes de service.</p> <p>Nouveau modèle de GDR axé sur les subventions, mis au point et lancé.</p> <p>Plusieurs mises à niveau des services majeures ont été réalisées, ce qui a permis d'atteindre la parité avec la base de code internationale.</p>	Achever la mise en œuvre de l'authentification unique (Single Sign-On) pour la plateforme.
Expansion de Lunarix	<p>Embauche et intégration à de nouveaux postes de service.</p> <p>Mise au point d'un processus amélioré de collecte des métadonnées qui permet aux utilisatrices et aux utilisateurs de rechercher plus facilement des jeux de données pertinents.</p> <p>Lancement d'un nouveau groupe communautaire d'utilisatrices et d'utilisateurs pour Lunarix afin de mieux comprendre les besoins des chercheuses et chercheurs et des communautés de gestion des données en matière de découverte et de réutilisation des données.</p>	Mettre en œuvre un plan de conception d'expérience utilisateur durable.
Gestion de l'accès contrôlé aux données de recherche (anciennement : projet de dépôt pour les données sensibles)	<p>Élaboration et lancement réussis de deux appels ouverts.</p> <p>29 organisations partenaires y participent.</p> <p>Des fonds ont été accordés à trois organisations bénéficiaires finales pour financer trois postes ETP à l'appui de l'initiative.</p>	

LOGICIELS DE RECHERCHE

Objectif	Activités réalisées	En insistance
Logiciels de recherche	<p>Élaboration de la stratégie de LR en collaboration avec la communauté au moyen du groupe de travail sur la stratégie pour les LR de l'Alliance.</p> <p>Dans le cadre de la stratégie sur les LR, lancement d'un sondage au cours de l'été.</p> <p>Publication de la stratégie le 28 novembre 2023.</p>	



AUTODÉTERMINATION ET SOUVERAINETÉ DES DONNÉES DES PEUPLES AUTOCHTONES

Objectif	Activités réalisées	En insistance
Collaboration avec les partenaires autochtones	Mise au point d'une approche visant à promouvoir un programme de financement fondé sur les distinctions à l'appui de la souveraineté des données autochtones.	

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

Objectif	Activités réalisées	En insistance
Cadre national de formation sur l'IRN	<p>Évaluation de la maturité de la formation dans le cadre d'une amélioration opérationnelle continue plus large.</p> <p>Gain en maturité des activités de formation grâce à la participation aux programmes de formation dispensés par les partenaires régionaux.</p> <p>Organisation de séances dans le cadre du programme de formation et de sensibilisation à la cybersécurité, notamment l'authentification multifactorielle pour les utilisatrices et utilisateurs, la cybersécurité pour les chercheuses et chercheurs, le personnel de cybersécurité et la cybersécurité spécialisée.</p> <p>Lancement du Conseil national de coordination de la formation (CNCF).</p>	

Objectifs et activités en 2024–2025

Le 24 mars 2023, ISDE a accordé à l'Alliance un budget de 228,3 millions de dollars pour les initiatives de la proposition de financement pluriannuelle. Les activités prévues pour l'exercice 2024–2025 présentées ici s'inscrivent dans la continuité de l'investissement biennal dans la modernisation de l'infrastructure essentielle et visent l'amélioration des services, de l'accès et des fonctions de l'IRN. Elles sont groupées ci-dessous en thèmes stratégiques.

Calcul informatique de pointe

RENOUVELLEMENT DE L'INFRASTRUCTURE INFONUAGIQUE ET DE CIP VIEILLISSANTE

La capacité de calcul existante répond qu'à moins de la moitié de la demande annuelle de processeur central et le quart de celle de processeur graphique des chercheuses et chercheurs du Canada. L'Alliance demeure déterminée à mettre à niveau les systèmes nationaux en fin de vie, en étroite collaboration avec les universités et les provinces. Les sites d'hébergement effectuent actuellement leurs processus d'approvisionnement concurrentiels, qui, une fois terminés, permettront le renouvellement de leur parc informatique.

MISE À NIVEAU DE LA CAPACITÉ D'UN CENTRE DE DONNÉES

Le centre de données hébergeant les systèmes nationaux Béluga, Béluga Cloud et Narval a presque atteint sa limite de capacité électrique, ce qui empêche Calcul Québec d'héberger des systèmes plus puissants. L'Alliance maintient le cap sur le développement de la capacité sous-tendant les systèmes nationaux, en étroite collaboration avec Calcul Québec, l'Université McGill, l'École de technologie supérieure (ÉTS) et la province de Québec. La capacité électrique sera augmentée de 3,0 MW. Les travaux viseront l'ensemble de l'installation et comprendront la reliure

3,0MW

LA CAPACITÉ ÉLECTRIQUE SERA AUGMENTÉE

d'un transformateur supplémentaire, d'un tableau de contrôle, d'unités de refroidissement et d'autres composants nécessaires.

SOUTIEN DES CHERCHEUSES ET CHERCHEURS QUI UTILISENT LES ORDINATEURS QUANTIQUES

Bien qu'encore une technologie émergente, l'informatique quantique évolue rapidement et se répand tout autant. Ainsi, l'Alliance aidera les organisations régionales disposant d'infrastructures quantiques à en élargir l'accès et l'utilisation auprès des chercheuses et chercheurs canadiens souhaitant essayer ou utiliser la quantique. Elle financera le personnel dans les établissements pour épauler les chercheuses et chercheurs dans la définition des défis de recherche, trouver des solutions quantiques et appuyer le développement d'appareils quantiques novateurs de A à Z.

PROJET PILOTE DE CONNEXION AU NUAGE DE L'ALLIANCE

Le projet pilote de connexion au nuage de l'Alliance vise à mettre au point un portail unique pour permettre aux chercheuses et chercheurs d'accéder sur demande à des services infonuagiques commerciaux et alléger le fardeau administratif et technique. Ce projet facilitera également l'utilisation et la prestation de services infonuagiques par les bailleurs de fonds et les établissements pour la communauté de recherche. Il préparera le terrain pour la prestation par l'Alliance d'un nuage hybride, qui non seulement simplifiera l'accès des chercheuses et chercheurs aux calculs, au stockage et aux logiciels, mais leur permettra aussi de se concentrer sur la recherche et l'innovation.



Équité, diversité, inclusion et accessibilité

APPEL DE DEMANDES DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DES CHAMPIONNES ET CHAMPIONS DE L'EDIA DANS LE L'IRN

Le programme de championnes et champions de l'EDIA dans l'IRN vise la promotion de l'équité du milieu de l'IRN pour l'ensemble des chercheuses et chercheurs du Canada. L'appel servira à financer une initiative d'EDIA ciblée pour étoffer l'offre de services et d'infrastructures de recherche numérique et stimuler la mobilisation dans les groupes sous-représentés du secteur de la recherche et de l'enseignement. Suivant un modèle semblable à celui du projet pilote 2022–2023 sur les championnes et champions de données de l'Alliance.

« Ainsi, l'Alliance sera plus apte à s'adapter et à répondre aux besoins changeants du milieu ainsi qu'à instaurer une culture d'amélioration progressive [...] »

Prestation nationale de services

SERVICE DE DÉPANNAGE NATIONAL

Afin de maintenir un soutien de grande qualité pour les chercheuses et chercheurs, l'Alliance continuera de travailler avec ses partenaires de la prestation de services (sites d'hébergements nationaux, établissements et organisations régionales, etc.) à la création d'un système de dépannage (demandes de support, incidents, bogues, etc.) harmonisé et simplifié respectant les politiques et procédures.

GESTION ET AMÉLIORATION CONTINUE DES SERVICES NATIONAUX

La mise en place d'un programme de gestion et d'amélioration continue des services nationaux représente une consolidation fonctionnelle des efforts concertés de l'Alliance pour rehausser la prestation de services dans l'IRN. Cette initiative dresse un cadre structuré pour la supervision et l'affinement des services d'IRN nationaux dans le but de simplifier les processus, de

bonifier l'expérience utilisateur et d'assurer une optimisation continue. Ainsi, l'Alliance sera plus apte à s'adapter et à répondre aux besoins changeants du milieu ainsi qu'à instaurer une culture d'amélioration progressive au sein de l'organisation et chez ses partenaires. Cette nouvelle approche vient renforcer les engagements de l'Alliance envers la prestation de services de pointe sur tous les plans de l'IRN.

CATALOGUE NATIONAL DES SERVICES D'IRN

S'appuyant sur le modèle de prestation et le cadre de classification des services présentés à ISDE en 2022, l'Alliance créera un catalogue national des services d'IRN, un répertoire central que les chercheuses et chercheurs pourront utiliser pour accéder rapidement aux divers outils, ressources et services dont ils ont besoin. Cette initiative simplifiera le processus de repérage en regroupant tous les services au même endroit.

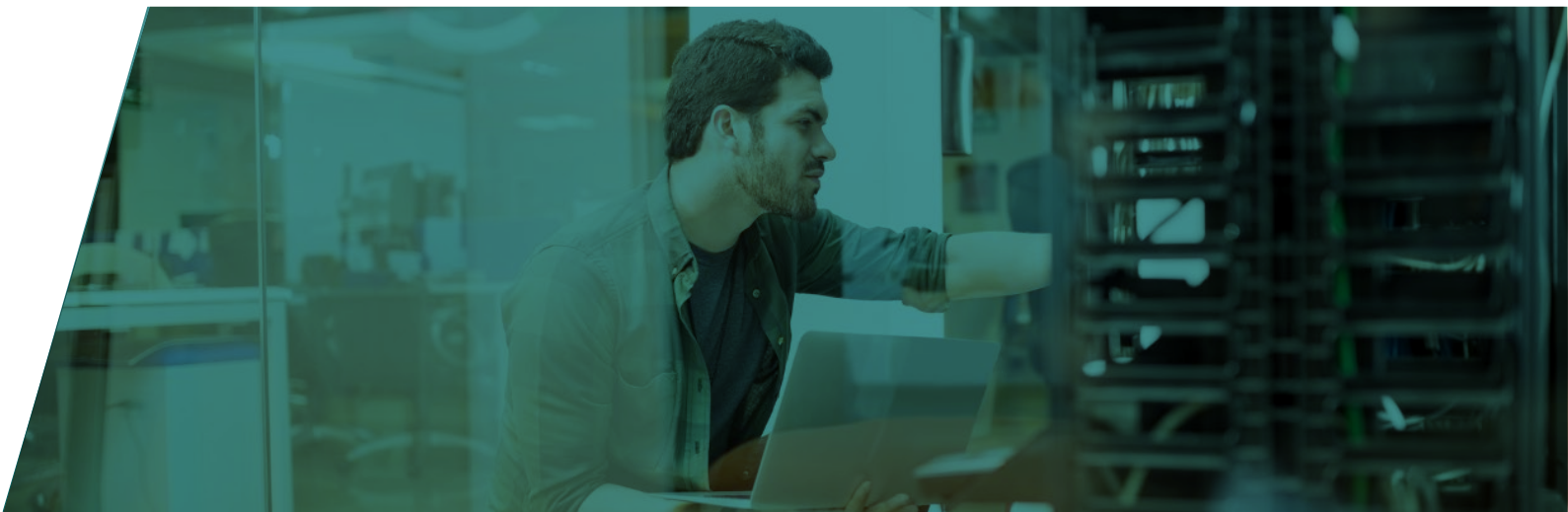
IRN nationale

CADRE DE CYBERSÉCURITÉ ET PLAN D'ACTION À LONG TERME

Le plan d'action à long terme en cybersécurité met en branle les grandes initiatives du cadre de cybersécurité. Ce dernier comprend une feuille de route pour atteindre les objectifs en la matière : analyse de l'état actuel et de l'état visé, restructuration organisationnelle, révision de la gouvernance, nouvelles politiques et déploiement de technologies. Il s'harmonise avec la position de sécurité établie en 2020 par Calcul Canada et les sites d'hébergement nationaux. Le plan d'action à long terme aidera l'Alliance à déterminer la concordance de ses pratiques de gestion des risques de cybersécurité avec ce cadre.

MOBILISATION DE L'ÉCOSYSTÈME

L'Alliance cherche à bâtir des structures consultatives pour favoriser l'échange d'information, les approches bidirectionnelles et la consultation sur les décisions. À l'exercice 2023–2024, elle a exploré avec ses partenaires la possibilité de former des tables consultatives et des comités dédiés avec des modalités d'adhésion et des mandats précis. Ces structures faciliteront la réponse agile aux accrocs de fonctionnement, l'orientation des dossiers de décision, des investissements et des projets prioritaires, et la transparence de la planification à long terme pour l'harmonisation avec les partenaires d'investissement. Elles contribueront aussi à établir des stratégies et des objectifs globaux correspondant aux priorités du gouvernement fédéral.



Gestion des données de recherche

STABILISATION ET EXPANSION DE L'ASSISTANT PGD

L'Assistant PGD est un outil qui permet aux chercheuses et chercheurs d'élaborer des plans de gestion des données (PGD) dans le cadre de leurs projets de recherche et de se conformer à la nouvelle politique de financement des trois organismes. Pour renforcer cet outil, l'Alliance y ajoutera une fonction d'exploitation des données par ordinateur, améliorant ainsi l'interface utilisateur, tout en envisageant la possibilité de l'intégrer à son infrastructure et à ses services. Ces améliorations visent le renforcement de la capacité des services afin qu'ils puissent s'intégrer plus aisément à l'infrastructure nationale pour une interopérabilité accrue au sein des plateformes de données nationales. En outre, l'Alliance travaillera avec ses partenaires de services pour faciliter la transition du service vers l'infrastructure infonuagique nationale, rendant ainsi la plateforme plus stable, plus sûre et plus évolutive. L'Assistant PGD est jusqu'ici fort apprécié des chercheuses et chercheurs ainsi que des institutions postsecondaires du Canada.

EXPANSION DE LUNARIS

L'Alliance poursuivra l'expansion de Lunariss, le service national de découverte de données du Canada qui indexe des jeux de données provenant de près de 100 dépôts canadiens. Lunariss propose diverses méthodes de repérage dans plus de 91 000 jeux de données, notamment des recherches textuelles et géographiques. Les améliorations prévues permettront d'élargir les

fonctionnalités de découverte, de renforcer les métadonnées des services, d'améliorer la conception de l'expérience utilisateur de la plateforme, et de poursuivre l'élargissement du catalogue de Lunariss, réduisant ainsi davantage le cloisonnement et créant des alliances avec d'autres organisations de recherche, dépôts, et communautés. En particulier, Lunariss vise à développer ses relations avec les dépôts de données disciplinaires afin de s'assurer que ces communautés de données vitales sont bien représentées dans le portail de découverte national.

GESTION DE L'ACCÈS CONTRÔLÉ AUX DONNÉES DE RECHERCHE

L'initiative sur la gestion de l'accès contrôlé aux données de recherche vise à favoriser la collaboration entre les dépôts de données canadiens et les établissements de recherche afin de renforcer la gestion des données de recherche et la sécurité de la recherche. L'objectif de cette initiative est de permettre aux organismes

de recherche et aux dépôts de données existants de répondre aux besoins des chercheuses et des chercheurs en matière de stockage à long terme, de sécurité, de partage et de réutilisation des données de recherche à accès restreint. S'appuyant sur les bases posées par le projet de dépôt de données sensibles du Dépôt fédéré des données de recherche (DFDR), l'initiative sur la gestion de l'accès contrôlé aux données sert de forum dans le cadre duquel les dépôts de données et les organismes de recherche canadiens, y compris les établissements postsecondaires, les hôpitaux de recherche et d'autres organismes de recherche collaborent et mettent à l'essai la technologie, évaluent les flux de travail pertinents, déterminent les possibilités de formation et d'éducation, et élaborent des recommandations pour permettre à l'écosystème de recherche canadien d'améliorer l'intendance des données de recherche à accès restreint. to improve stewardship of restricted-access research data.

+91 000

JEUX DE DONNÉES AVEC
LES DIVERSES MÉTHODES
DE REPÉRAGE PROPOSÉ
PAR LUNARIS

Autodétermination et souveraineté des données des peuples autochtones du Canada

PROGRAMME DE FINANCEMENT À L'APPUI DE LA SOUVERAINÉTÉ DES DONNÉES AUTOCHTONES

La souveraineté des données autochtones signifie que les peuples autochtones ont le droit de posséder, de contrôler, d'accéder et de gérer les données concernant leurs communautés, leurs terres et leur culture. L'Alliance propose une approche ciblée, basée sur les distinctions+, de financement et de soutien des projets menés par les autochtones sur la souveraineté des données autochtones dans le contexte de l'IRN. Ce programme de financement servira de projet pilote aux futurs programmes d'appels de propositions.



Formation et perfectionnement

ÉLABORATION D'UN CADRE DE FORMATION SUR L'IRN NATIONALE

L'Alliance tâchera d'obtenir des ressources pour proposer davantage d'initiatives de formation et de perfectionnement à la communauté de l'IRN et à ses partenaires. Dans cette optique, elle repensera son calendrier de formation (partagé avec les régions) selon une approche axée sur les données et travaillera avec des spécialistes pour améliorer les services

actuels de formation sur l'IRN. Elle devra aussi instaurer une formation spécialisée adaptée à sa communauté, notamment le soutien au CHP, à l'apprentissage machine et l'IA. Enfin, elle étudiera des modèles internationaux pour le financement de la formation et les stratégies connexes, dans le contexte de l'environnement informatique pancanadien de l'IA et d'un concours étudiant sur l'IRN canadienne.

SOUTIEN ACCRU AUX UTILISATRICES ET UTILISATEURS

Dans le cadre des investissements en services d'IRN de 2023–2025, et en collaboration avec les partenaires régionaux, l'Alliance a continué d'embaucher et d'intégrer du personnel de soutien supplémentaire dans plusieurs régions. Elle conclura les ententes de financement, puis annoncera publiquement les rôles et les établissements des partenaires.

Collaboration nationale et internationale

MAINTIEN ET DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS

L'Alliance continuera de collaborer étroitement avec CANARIE à la planification d'activités pour l'écosystème de l'IRN. Ce partenariat est crucial pour assurer l'harmonisation des priorités, des compétences et des connaissances dans les domaines comme la cybersécurité. De plus, l'Alliance coordonnera ses efforts avec les organismes de financement fédéraux — la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en

sciences naturelles et en génie (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), Génome Canada, entre autres — pour continuer d'appuyer des programmes d'intérêt national comme l'environnement informatique pancanadien de l'IA (EIPIA) et la Bibliothèque génomique humaine pancanadienne. Enfin, elle tâchera d'établir des relations officielles avec des partenaires nationaux et internationaux, dont le Conseil national de recherches.

Préparation 2025–2030

CADRE DE PLANIFICATION ET DE CONCEPTION

Dans le cadre de son renouvellement de mandat pour 2025–2030, l'Alliance a soumis à ISDE une proposition de vision pour l'avenir de l'IRN au Canada. Cette proposition suit les besoins, les tendances émergentes et les capacités en matière de recherche numérique fondamentale et définit des ambitions allant au-delà des besoins croissants de l'écosystème de recherche canadien. L'Alliance continuera de consulter la communauté et ses partenaires pour préciser l'orientation de l'IRN et élaborer des plans de mise en œuvre solides, adaptables et sûrs définissant clairement les objectifs et les capacités technologiques.

« Ce partenariat est crucial pour assurer l'harmonisation des priorités, des compétences et des connaissances dans les domaines comme la cybersécurité. »

Stratégie pancanadienne en matière d'IA

Le 12 janvier 2022, ISDE a remis 39 millions de dollars à l'Alliance pour l'avancement de la Stratégie pancanadienne en matière d'IA. Les activités prévues pour l'exercice 2024–2025 sont présentées ci-dessous.

CAPACITÉS INFORMATIQUES DÉDIÉES AU PROGRAMME DE CONTRIBUTIONS EN MATIÈRE D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'Alliance contribue à la Stratégie pancanadienne en matière d'IA en veillant à la coordination de l'acquisition, de l'installation et de la mise en service de nouvelles ressources de calcul pour les chercheuses et chercheurs en IA (EIPIA). L'Alliance, les établissements d'IA, les sites d'hébergement et les équipes nationales travaillent sur plusieurs composantes opérationnelles afin de voir à ce que la nouvelle plateforme nationale d'IA puisse offrir des services coordonnés aux chercheuses et chercheurs une fois le nouveau matériel installé.



Expansion du réseau de pointe canadien pour la recherche en astronomie

Le 15 novembre 2023, le Conseil national de recherches Canada a remis 34,7 millions de dollars à l'Alliance pour faciliter l'établissement d'un centre régional canadien qui donne aux astronomes du Canada l'accès aux données du Square Kilometer Array (SKA) et à d'autres établissements d'astronomie, et offre un espace de stockage consacré, des capacités informatiques et des services suffisant pour soutenir la participation du pays au SKA.

L'objectif de l'Alliance pour 2023–2024 était d'offrir, en partenariat avec l'Université de Victoria, une infrastructure-service (IaaS) au centre régional de SKA. Ce dernier se servira de l'infrastructure pour élargir les services offerts par le Canadian Astronomy Network for Advanced Research (CANFAR) et appuyer la participation du Canada au SKA, c'est pourquoi on appelle le projet « Expanded CANFAR » ou « ExCANFAR ».

Les spécifications du matériel ont été achevées en février 2024 ; le matériel devrait arriver au début de juin 2024 et être entièrement fonctionnel d'ici la fin de septembre 2024.

Les objectifs pour 2024–2025 sont les suivants :

1. déployer l'infrastructure acquise en 2023–2024 ;
2. trouver, acheter et déployer de l'infrastructure supplémentaire à l'Université de Victoria ;
3. définir les exigences de réseautage pour l'Université de Victoria, parallèlement à CANARIE et à BCNet ;
4. appuyer le personnel de l'Université de Victoria dans le déploiement et les activités du centre régional de SKA ;
5. cibler d'autres sites d'hébergement pour le centre régional de SKA.

ATTÉNUATION DES RISQUES

Les plus grands risques pour ce projet sont les retards dans l'achat, la livraison et le déploiement de l'infrastructure. La livraison estimée d'une partie de l'infrastructure de 2023–2024 accuse un léger retard, mais cela n'aura pas d'effet sur la date de déploiement du 30 septembre 2024 ; aucune stratégie d'atténuation n'est requise. Aucun retard n'est prévu pour la livraison et le déploiement de l'infrastructure 2024–2025 ; le personnel traite le tout dans les temps.



Politiques, normes et procédures d'investissement

L'énoncé de la stratégie d'investissement et l'énoncé de la politique d'investissement approuvés par le conseil d'administration figurent respectivement à [l'annexe A](#) et à [l'annexe B](#).



Critères appliqués aux projets admissibles sélectionnés

Les projets proposés sont évalués en fonction des critères obligatoires ainsi que des critères d'évaluation propres à chaque programme. L'évaluation des propositions d'après ces critères constitue la base de la décision de l'Alliance quant au financement d'un projet. Les projets qui ne répondent pas aux critères obligatoires ou aux critères d'évaluation à un niveau acceptable ne reçoivent pas de financement.

Le *Guide du programme de financement sous forme de contributions* de l'Alliance contient des détails sur les critères d'admissibilité et les processus de demande et d'évaluation des projets, de même que sur la surveillance des projets ayant obtenu du financement.

Projets admissibles et financement

ACTIVITÉ	PROGRAMME	ÉTABLISSEMENT	MONTANT OCTROYÉ EN 2023-24	PROGRÈS RÉALISÉS
Acquisition et exploitation de l'infrastructure de CIP/Soutien pour le personnel hautement qualifié/Cybersécurité				
Soutien régional pour le CIP (2023-04 à 2024-03)				
		Université de Brock	122 029 \$	L'Alliance a financé les activités régionales durant l'exercice 2023-2024. Sept (7) nouveaux postes ont d'ailleurs été financés dans le cadre du projet de soutien accru aux utilisatrices et utilisateurs.
		Calcul Québec	143 184 \$	
		Université de Concordia	103 840 \$	
		Université de Dalhousie	323 246 \$	
		HEC Montréal	26 840 \$	
		Université McGill	3 650 400 \$	
		Université McMaster	295 651 \$	
		Université Memorial	470 882 \$	
		Université de l'Institut de technologie de l'Ontario	66 342 \$	
		Polytechnique Montréal	48 400 \$	
		Université de Queen's	699 673 \$	
		Université Saint Mary's	68 111 \$	
		L'hôpital pour enfants malades (Sick Kids)	589 604 \$	
		Université Simon Fraser	2 445 000 \$	
		Université St Francis Xavier	401 330 \$	
		Université de Montréal	737 428 \$	
		Université de Moncton	94 704 \$	
		Université de Sherbrooke	644 528 \$	
		Université du Québec à Montréal	121 570 \$	
		Université Laval	427 420 \$	
		Réseau de santé universitaire	682 105 \$	
		Université de l'Alberta	517 800 \$	
		Université de la Colombie-Britannique	1 171 800 \$	
		Université de Calgary	369 600 \$	
		Université de Guelph	272 785 \$	
		Université du Manitoba	231 000 \$	
		Université du Nouveau-Brunswick	90 286 \$	
		Université de l'Île-du-Prince-Édouard	92 044 \$	
		Université de la Saskatchewan	232 200 \$	
		Université de Toronto	3 562 115 \$	

ACTIVITÉ	PROGRAMME	ÉTABLISSEMENT	MONTANT OCTROYÉ EN 2023-24	PROGRÈS RÉALISÉS
Acquisition et exploitation de l'infrastructure de CIP/Soutien pour le personnel hautement qualifié/Cybersécurité				
Soutien régional pour le CIP (2023-04 à 2024-03)				
		Université de Victoria	1 683 600 \$	
		Université de Waterloo	1 218 683 \$	
		Université de Western Ontario	728 388 \$	
		Université de Windsor	58 308 \$	
		Université Wilfrid Laurier	69 432 \$	
		Université York	66 342 \$	
			22 526 670 \$	
Modernisation de l'infrastructure de CIP et mise à niveau du centre de données (avril 2023 à mars 2025)				
		Université McGill	26 537 500 \$	Les cinq (5) sites d'hébergement nationaux ont reçu des fonds durant l'exercice 2023-2024 pour la mise en place du CIP et la modernisation de l'infrastructure infonuagique. Plusieurs de ces sites d'hébergement ont soumis des demandes de propositions pour leurs projets durant cette période. De plus, McGill a reçu du financement pour effectuer une mise à jour de son centre de données, nécessaire à la modernisation de l'infrastructure de CIP au site d'hébergement.
		Université Simon Fraser	40 946 000 \$	
		Université de Toronto	26 200 000 \$	
		Université de Victoria	10 282 500 \$	
		Université de Waterloo	21 848 300 \$	
			125 814 300 \$	
Informatique quantique (2023-04 à 2025-03)				
		Calcul Québec	152 027 \$	Des fonds ont été remis en 2023-2024 pour la formation des chercheuses et chercheurs du Canada sur l'utilisation d'appareils quantiques ainsi que pour l'embauche de six (6) employées et employés à temps plein (ETP) en appui aux chercheuses et chercheurs utilisant l'informatique quantique pour des projets de recherche. En 2023-2024, la première année de formation affichait complet et l'embauche d'ETP était en cours.
		Quantum Algorithms Institute	300 824 \$	
			452 851 \$	

ACTIVITÉ	PROGRAMME	ÉTABLISSEMENT	MONTANT OCTROYÉ EN 2023-24	PROGRÈS RÉALISÉS
Activités nationales de gestion des données				
DFDR et Lunaris (avril 2023 à mars 2025)				
		Université McMaster	629 820 \$	L'Alliance a financé les activités du DFDR et de Lunaris en 2023-2024, et a par ailleurs créé deux (2) postes dans le cadre de l'expansion du projet Lunaris. Durant cet exercice, 460 jeux de données du DFDR ont été publiés, et 91 970 jeux de données de Lunaris ont été indexés, ce qui a permis d'inscrire plus rapidement le service de découverte des données de recherche de Lunaris dans le contexte canadien. Les nouveaux postes ont aussi facilité le lancement d'un groupe communautaire d'utilisatrices et d'utilisateurs de Lunaris visant à mieux comprendre les besoins de la communauté et à élaborer un processus de collecte de métadonnées amélioré qui permettra aux utilisatrices et utilisateurs de mieux repérer les données pertinentes. Parallèlement, le DFDR a lancé plusieurs grandes fonctions améliorant l'expérience des chercheuses et chercheurs utilisant le service et permettant à l'Alliance de rendre les données de recherche canadiennes plus facilement repérables et accessibles en vue d'une réutilisation ultérieure.
		Université Simon Fraser	249 596 \$	
		Université de la Saskatchewan	1 340 182 \$	
			2 219 598 \$	
Borealis (2023-04 à 2025-03)				
		Université de Toronto	528 999 \$	L'Alliance a financé les activités de Borealis en 2023-2024. Durant cet exercice, les services de Borealis ont poursuivi leurs activités et leur expansion dans de nouveaux établissements. Les fonds de l'Alliance ont permis d'étendre le service ; davantage d'établissements canadiens peuvent désormais proposer un service de dépôt basé sur Dataverse à leurs chercheuses et chercheurs. Les postes financés par l'Alliance ont permis au service de rejoindre davantage de membres de la communauté, ce qui a eu un effet positif sur les chercheuses et chercheurs utilisant le service, en plus de renforcer les capacités du personnel de soutien au sein des établissements.
			528 999 \$	

ACTIVITÉ	PROGRAMME	ÉTABLISSEMENT	MONTANT OCTROYÉ EN 2023-24	PROGRÈS RÉALISÉS
Activités nationales de gestion des données				
Assistant PGD (2023-04 à 2025-03)				
		Université de l'Alberta	661 809 \$	L'Alliance a financé les activités de l'Assistant PGD en 2023-2024, notamment la création de deux (2) postes pour stabiliser et élargir sa plateforme et son service. Les postes ont permis à l'équipe de service d'atteindre la parité avec le code base commun de la plateforme auprès de ses partenaires internationaux et d'améliorer son offre de contenu, notamment par un nouveau modèle de PGD qui facilitera la conformité des chercheuses et chercheurs aux exigences de la politique de GDR des trois organismes. Ces fonds ont aussi permis la réalisation de projets qui amélioreront considérablement l'expérience des utilisatrices et utilisateurs de l'Assistant PGD, comme l'authentification unique au moyen des identifiants d'un établissement.
			661 809 \$	
Consortiums canadiens d'identifiants pérennes (avril 2023 à mars 2025)				
		Réseau canadien de documentation pour la recherche	722 348 \$	L'Alliance a financé les activités d'identifiants pérennes (PID) en 2023-2024 pour appuyer les activités en cours, offrir du soutien technique et favoriser la croissance des deux consortiums nationaux de PID : DataCite Canada, qui fournit des identifiants numériques d'objet pour la recherche, et ORCID-CA, qui fournit des identifiants ORCID aux chercheuses et chercheurs. Les fonds ont également permis des avancées en matière de stratégie de PID nationale et ont aidé à coordonner les activités et les rencontres du Comité consultatif canadien sur les identifiants pérennes.
			722 348 \$	
World Data System – Bureau international de technologie (avril 2023 à mars 2024)				
		Université de Victoria	591 050 \$	L'Alliance a financé les activités du WDS-ITO en 2023-2024. Durant cet exercice, les bureaux ont collaboré avec des partenaires pour renforcer les capacités, amplifier l'influence et favoriser la durabilité des dépôts de données membres et des services de données associés.
			591 050 \$	

ACTIVITÉ	PROGRAMME	ÉTABLISSEMENT	MONTANT OCTROYÉ EN 2023-24	PROGRÈS RÉALISÉS
Activités nationales de gestion des données				
Initiative sur la gestion de l'accès contrôlé aux données de la recherche (2023-12 à 2025-03)				
		Centre de toxicomanie et de santé mentale	80 000 \$	En 2023–2024, du financement a été octroyé par le biais de l'initiative sur la gestion de l'accès contrôlé aux données de recherche pour combler les lacunes des offres de services en lien avec le partage et la préservation de données sensibles en passant par des services de curation de données, d'accès, de stockage à long terme, de préservation et de protection améliorés dans le DFDR. Pendant cet exercice, l'embauche de personnes à temps plein a été faite ou a progressé à chaque établissement et la série de rencontres avec les organisations partenaires a débuté et a connu une forte participation.
		Université de Montréal	80 000 \$	
		Unity Health Toronto	\$80,000	
			240 000 \$	
ACTIVITÉ	PROGRAMME	ÉTABLISSEMENT	MONTANT OCTROYÉ EN 2023-24	PROGRÈS RÉALISÉS
Acquisitions et opérations liées à l'infrastructure de calcul pour l'IA				
EIPIA (octobre 2022 à mars 2027-03)				
		Alberta Machine Intelligence Institute	624 485 \$	L'Alliance, les instituts d'IA, les sites d'hébergement et les équipes nationales travaillent sur plusieurs composantes opérationnelles afin de veiller à ce que la nouvelle plateforme nationale d'IA puisse offrir des services coordonnés aux chercheuses et chercheurs du domaine une fois le nouveau matériel installé.
		Mila	728 566 \$	
		Université Laval	12 271 212 \$	La plupart des activités décrites dans le Plan opérationnel pour l'environnement informatique pancanadien de l'IA initial de 2023–2024 portaient sur la planification et la coordination de l'acquisition de la nouvelle plateforme d'IA. En raison des retards, certaines activités n'ont pas commencé comme prévu. Toutes les activités de l'exercice 2023–2024 seront réalisées selon un échéancier révisé, et celles-ci ont été intégrées au plan opérationnel de 2024–2025.
		Université de l'Alberta	12 375 344 \$	
		Université de Toronto	12 187 914 \$	
		Institut Vecteur	811 830 \$	
			38 999 351 \$	



ACTIVITÉ	PROGRAMME	ÉTABLISSEMENT	MONTANT OCTROYÉ EN 2023-24	PROGRÈS RÉALISÉS
Acquisitions et opérations d'infrastructures informatiques dédiées				
ExCANFAR (2024-02 à 2025-03)				
		Université de Victoria	1 799 753 \$	L'Université de Victoria a reçu des fonds en 2023-2024 pour commencer son acquisition de matériel.
			1 799 753 \$	



Évaluations
de programme,
vérifications,
et évaluations
des risques



Vérification des états financiers

Tous les ans, les états financiers de l'Alliance font l'objet d'une vérification exécutée par des vérificatrices et vérificateurs indépendants. Ces personnes sont approuvées annuellement par le conseil d'administration, et leur travail est supervisé par le comité de la vérification, des finances, des risques et des investissements mis sur pied par le conseil d'administration. La vérification des états financiers pour l'exercice 2023–2024 a été effectuée en juin 2024 par KPMG LLP. Les états financiers vérifiés sont présentés à [l'annexe C](#).

Vérification des bénéficiaires

Aucune vérification des bénéficiaires n'a été exécutée en 2023–2024. Deux vérifications sont prévues pour le deuxième trimestre de 2024–2025.

Évaluation de programme

ISDE a effectué une évaluation de la stratégie d'IRN, qui couvrait les activités de CANARIE et de l'Alliance entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2023. L'évaluation a souligné un besoin continu de soutien de l'IRN par une stratégie coordonnée entre les deux organisations et a donné lieu à six recommandations, que suivent CANARIE et l'Alliance.

Rémunération

Le tableau ci-dessous indique le montant total des salaires versés à chaque employé(e), responsable et directrice ou directeur dont la rémunération au cours de l'année était supérieure à 100 000 dollars.

POSTE	FOURCHETTE DE SALAIRE ANNUEL
Président-directeur général	243 750 \$ – 405 250 \$
Vice-présidentes et vice-présidents	165 000 \$ – 275 000 \$
Directrices et directeurs	120 000 \$ – 205 000 \$
Gestionnaires	104 000 \$ – 156 000 \$
Professionnel(le)s seniors *	Jusqu'à 124 000 \$

* Exception du marché pour les architectes de solutions principaux, jusqu'à 163 200 \$



Progrès en
matière d'équité, de
diversité, d'inclusion
et d'accessibilité

Équité, diversité, inclusion et accessibilité

Terminé

L'Alliance a réussi à intégrer à ses activités plusieurs principes en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité (EDIA). Certaines plateformes de services de l'Alliance, comme le DFDR, Lunaris et l'Assistant PGD, ont fait l'objet d'une évaluation pour garantir leur accessibilité universelle. Le conseil d'administration est fier d'être maintenant composé à 50 % de femmes, ce qui souligne la volonté de l'Alliance d'atteindre l'équité des genres. Une enquête repère exhaustive et inclusive a été lancée, à laquelle tout l'effectif a participé. Les commentaires ressortant de ce sondage guident l'élaboration de plans d'action de l'entreprise et des services visant à enrichir l'expérience du personnel du début à la fin de l'emploi.

En cours

Des efforts sont en cours pour optimiser l'intégration des principes en matière d'EDIA aux activités de l'Alliance, notamment en améliorant la composition des membres de l'organisation et en établissant une liste d'universitaires ressources en la matière pour garantir que l'organisation dispose d'un réseau de professionnelles et professionnels voulant contribuer à l'avancement des principes dans tout l'écosystème de l'IRN. Les pratiques de communication de l'Alliance font présentement l'objet d'une évaluation pour mieux intégrer les meilleures pratiques d'EDIA. De plus, l'organisation recueille présentement des informations sur l'EDIA de plusieurs plateformes de service et élabore des indicateurs de rendement clé (IRC) pour chaque initiative d'EDIA dans une optique de suivi du progrès et des retombées.

L'Alliance est déterminée à aider les chercheuses et chercheurs du Canada en français et en anglais et à utiliser un langage inclusif. Ses services d'IRN sont entièrement bilingues, offerts dans les deux langues officielles. Dans une optique d'amélioration de l'offre de services en français, plus de 30 % du personnel participant à des initiatives de formation souhaite améliorer sa maîtrise du français.



Autodétermination et souveraineté des données des peuples autochtones du Canada

Terminé

L'organisation a pris des mesures pour respecter et favoriser la souveraineté des données des Autochtones et améliorer leur accès à l'IRN nationale. Elle a notamment rendu obligatoire la formation PCAPMD pour tout le personnel et consulté de manière proactive les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis pour tisser et renforcer des liens et collaborer sur des normes de données et des modèles de gouvernance. Les programmes éducatifs ont été élargis pour faciliter l'adoption et le renforcement des capacités en ce qui a trait aux technologies de l'IRN auprès des chercheuses et chercheurs et des communautés autochtones.

En cours

Des efforts sont continuellement déployés pour renforcer la mobilisation des Premières Nations, des Inuit et des Métis, notamment par des projets en cours visant à évaluer l'aide que l'Alliance peut apporter à la souveraineté des données dans l'élaboration et la modification de normes de données et de modèles de gouvernance en fonction du projet. En outre, l'organisation encadre un programme de formation en entreprise d'un an visant à mieux faire connaître les cultures autochtones et les contributions du personnel de l'Alliance par une série de récits.



Preuve que le bénéficiaire respecte les modalités de cette entente

Pour autant que l'équipe de gestion le sache, l'Alliance respecte les modalités de ses ententes de contribution conclues avec ISDE.

Membres

L'Alliance est une organisation reposant sur l'adhésion de membres provenant d'établissements postsecondaires, d'hôpitaux de recherche, de collèges et d'organisations connexes de l'ensemble du Canada. Les membres jouent un rôle essentiel pour soutenir et orienter le travail et la gouvernance de l'Alliance.

Membres en date du 31 mars 2024

47 MEMBRES
PRINCIPAUX

80 MEMBRES
ASSOCIÉS



Membres principaux

- Baycrest
- Centre de toxicomanie et de santé mentale
- CHU Sainte-Justine
- Collège Bow Valley
- Collège militaire royal du Canada
- École de technologie supérieure (ÉTS)
- HEC Montréal
- Hospital for Sick Children (SickKids)
- Institut de recherche Sunnybrook
- Institut de technologie de la Colombie-Britannique
- Institut de technologie du Sud de l'Alberta
- Réseau universitaire de santé
- Université Athabasca
- Université Brock
- Université Carleton
- Université Concordia
- Université d'Ottawa
- Université Dalhousie
- Université de British Columbia
- Université de Calgary
- Université de Guelph
- Université de l'Alberta
- Université de l'Île-du-Prince-Édouard
- Université de Lethbridge
- Université de Montréal
- Université de Regina
- Université de Saskatchewan
- Université de Toronto
- Université de Victoria
- Université de Waterloo
- Université de Windsor
- Université du Manitoba
- Université du New Brunswick
- Université Lakehead
- Université Laval
- Université McGill
- Université McMaster
- Université Memorial de Terre-Neuve
- Université métropolitaine de Toronto
- Université polytechnique Kwantlen
- Université Queen's
- Université Saint Mary's
- Université Simon-Fraser
- Université St Francis Xavier
- Université Western Ontario
- Université Wilfrid-Laurier
- Université York

Membres associés

- ACENET
- Alberta Machine Intelligence Institute (AMII)
- Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC)
- BCNET
- CANARIE
- Centre canadien de données en astronomie
- Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario (CHEO)
- Centre McGill pour la neuroscience intégrative
- Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse
- Collège Conestoga
- Collège Durham
- Collège Fanshawe
- Collège George-Brown
- Collège Niagara
- Collège Selkirk
- Collège universitaire King's de l'Université Western
- Compute Ontario
- Consortium Érudite
- Council of Prairie and Pacific University Libraries (COPPUL)
- CUCCIO
- Cybera
- École nationale d'administration publique (ENAP)
- Fraser Health Authority
- ICES
- Innovation Exactis
- Institut canadien d'information sur la santé
- Institut collégial Sheridan de technologie et d'apprentissage avancé
- Institut de physique des particules
- Institut de recherche en santé Lawson
- Institut de recherche en santé mentale de l'Université d'Ottawa
- Institut de recherche Lunenfeld-Tanenbaum, Sinai Health
- Institut national de la recherche scientifique (INRS)
- Institut ontarien du cerveau
- Institut universitaire de technologie de l'Ontario
- Institut Vecteur
- Mila
- MRnet
- Ocean Networks Canada
- ORION
- Ouranos inc.
- Polytechnique de la Saskatchewan
- Polytechnique de Red Deer
- Polytechnique Montréal
- Polytechnique Northwestern
- Polytechnique Seneca
- Réseau canadien de documentation pour la recherche
- Réseau canadien des Centres de données de recherche
- Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ)
- Réseau informatique éducatif du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard
- SNOLAB
- Société canadienne d'astronomie
- SRNet
- TRIUMF
- Université Acadia
- Université Bishop's
- Université Brandon
- Université Cape Breton
- Université Concordia d'Edmonton
- Université de Moncton
- Université de Northern British Columbia
- Université de Winnipeg
- Université du Québec

Membres associés

- Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- Université du Yukon
- Université Fraser Valley
- Université Laurentienne
- Université MacEwan
- Université Mount Saint Vincent
- Université Royal Roads
- Université Saint Paul
- Université TÉLUQ
- Université Thompson Rivers
- Université Trent
- Université Vancouver Island
- Vancouver Island Health Authority
- World Data System
- Université Mount Saint Vincent
- Université Royal Roads
- Université Saint Paul
- Université TÉLUQ
- Université Thompson Rivers
- Université Trent
- Université Vancouver Island
- Vancouver Island Health Authority
- World Data System
- Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- Université du Yukon
- Université Fraser Valley
- Université Laurentienne
- Université MacEwan



Alliance de recherche numérique du Canada



C.P. 48008, bureau de poste de Davisville | Toronto (Ontario) | M4S 3C6 | Canada
INFO@ALLIANCECAN.CA

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada



Annexes

Annexes A — Énoncé de la stratégie d'investissement

BUT

Le présent document a pour but d'établir la stratégie la mieux adaptée aux besoins et aux objectifs du portefeuille de placement de l'Alliance de recherche numérique du Canada (l'Alliance). Il vise particulièrement à respecter les exigences prévues à la section 5.5.6 (énoncé de la politique d'investissement) de l'entente de contribution entre l'Alliance et Sa Majesté le Roi du chef du Canada.

STRATÉGIE

La stratégie d'investissement de l'Alliance est spécialement adaptée aux contraintes relatives à la durée et à la qualité prévues dans l'énoncé de la politique d'investissement. Or, bien qu'elles soient jugées pertinentes et nécessaires à l'atteinte des objectifs généraux de l'Alliance, ces contraintes excluent la possibilité de valoriser le portefeuille, puisque leur « rigidité » laisse trop peu de latitude pour l'adoption d'une méthode efficace de gestion dynamique des placements.

Ainsi, plutôt que d'adopter une telle approche, l'Alliance poursuit une stratégie d'« acquisition à long terme » axée sur le cadre suivant :

- l'échéance des placements correspondra, dans la mesure du possible, aux besoins de trésorerie prévus par l'Alliance ;
- les limites quantitatives applicables aux avoirs investis permettront à l'Alliance de disposer des liquidités structurelles nécessaires pour subvenir à ses besoins. Par conséquent, il conviendra de détenir moins de titres sous forme de placements liquides et de valoriser le portefeuille en sortant de la « courbe des liquidités » lorsque c'est possible ;
- en tout temps, l'Alliance ne détiendra que des placements jugés admissibles aux termes de l'énoncé de la politique d'investissement. Aux fins de clarté, l'admissibilité des placements sera déterminée au moment de leur acquisition. L'Alliance ne sera pas tenue de se départir des titres devenus non admissibles après leur acquisition, mais en disposera en priorité (sous réserve de la conjoncture du marché) si elle doit se défaire de certains actifs (voir la politique sur les liquidités à la section 7 de l'énoncé de la politique d'investissement).

POUVOIRS

Le comité d'investissement doit :

- établir l'énoncé de la politique d'investissement aux fins d'approbation par le conseil d'administration ;
- recommander au conseil d'administration aux fins d'approbation la nomination d'une ou de plusieurs personnes indépendantes de l'externe qui agiront à titre de conseillères ou conseillers en placements. Il peut également recommander au conseil d'administration la nomination d'au moins une ou un spécialiste en gestion de portefeuille qui veillera à investir les fonds conformément aux exigences approuvées prévues dans l'énoncé de la politique d'investissement et l'énoncé de la stratégie d'investissement ;
- vérifier la conformité à la section 5.5.8 de l'entente de contribution concernant tout conflit d'intérêts touchant les conseillères, conseillers et gestionnaires en placement ;
- veiller à ce que les fonds soient investis uniquement dans des placements ou titres admissibles aux termes de l'énoncé de la politique d'investissement ;
- s'assurer d'informer régulièrement le conseil d'administration de tout risque financier important auquel s'expose l'Alliance, notamment des conséquences de toute perte importante pouvant découler de l'investissement d'une partie ou de la totalité des fonds ;

- présenter au conseil d'administration un rapport sur le statut, les activités et le rendement annuel du portefeuille de placement ;
- s'assurer que des mesures de protection suffisantes ont été prises pour tous les instruments de placement.

COMPOSITION DU COMITÉ

Le comité se compose d'au moins cinq personnes, lesquelles sont toutes membres du conseil d'administration, ne font pas partie de l'équipe de direction de l'Alliance et possèdent des compétences financières. Au moins une ou un membre du comité devrait avoir des connaissances en comptabilité ou de l'expérience connexe en gestion financière. La présidente ou le président du conseil d'administration est membre d'office sans droit de vote du comité.

Le conseil d'administration désignera une ou un membre du comité pour assurer les fonctions de présidence.

Le mandat des membres du comité est d'une durée d'un an et peut être renouvelé.

RÉUNIONS, CALENDRIER ET FRÉQUENCE DES RÉUNIONS

Les membres du comité se réunissent au moins quatre fois par année. Le comité peut décider de tenir toute autre réunion qu'il juge nécessaire pour s'acquitter efficacement de ses fonctions. Les réunions peuvent se tenir au moment et à l'endroit déterminés par ses membres, pourvu qu'un préavis soit envoyé à chaque membre

du comité. Les réunions peuvent se dérouler par téléconférence ou vidéoconférence, pourvu que les membres disposent d'un moyen de voter. Les membres qui sont incapables de participer en personne aux réunions qui ont lieu en présentiel peuvent y assister par téléconférence ou par téléphone.

La majorité des membres du comité constitue le quorum nécessaire aux délibérations lors des réunions, et les mesures prises par la majorité des membres du comité assistant à une réunion où le quorum est atteint sont réputées être prises par le comité. La présidente ou le président ou, en son absence, une administratrice ou un administrateur, préside toutes les réunions du comité.

En tant que membre d'office du comité, la présidente ou le président du conseil d'administration a le droit de voter aux réunions du comité auxquelles elle ou il assiste. La présence de la présidente ou du président du conseil d'administration n'est pas prise en compte pour déterminer si le quorum est atteint lors d'une réunion.

En cas d'égalité lors d'un vote, la voix de la présidente ou du président du comité l'emporte.

Chacune des réunions peut se dérouler à huis clos et n'admettre que les membres du comité.

Le procès-verbal des réunions sera mis à la disposition du conseil d'administration.

EXAMEN

Le présent document sera passé en revue et mis à jour (au besoin) au moins une fois par année.

Annexes B — Énoncé de la politique d'investissement

BUT

Le présent document a pour but d'établir la stratégie la mieux adaptée aux besoins et aux objectifs du portefeuille de placement de l'Alliance de recherche numérique du Canada (l'Alliance). Il vise particulièrement à respecter les exigences prévues à la section 5.5.6) (énoncé de la politique d'investissement) de l'entente de contribution entre l'Alliance et Sa Majesté le Roi du chef du Canada.

Tous les aspects de la présente politique sont régis par le principe de gestion prudente (voir la section 5.5.3 de l'entente de contribution), et les décisions relatives aux placements seront prises principalement dans une optique de préservation des capitaux visant à couvrir les dépenses à venir.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

(1) ATTENTES ET OBJECTIFS DE RENDEMENT À LONG TERME :

L'objectif à long terme du portefeuille est double : a) procurer à l'Alliance les fonds nécessaires pour couvrir ses dépenses, au besoin ; b) optimiser les revenus de placement de l'organisation, sous réserve de la stratégie et de la politique d'investissement qu'elle a adoptées.

(2) NOTATION DES TITRES :

La note réputée (la note) des titres admissibles sera fixée au moment de l'acquisition de ceux-ci par l'Alliance.

Toute référence à l'« émetteur » devra préciser qui fournira la garantie inconditionnelle, s'il y a lieu.

Pour les besoins de la politique d'investissement, la catégorie de notation des titres s'appuiera sur l'évaluation d'au moins deux des quatre agences de notation suivantes : Dominion Bond Rating Service (DBRS), Standard & Poor's (S&P), Moody's Investors Service et Fitch Rating Ltd.

Papiers commerciaux et autres placements à court terme :

Pour qu'un titre soit noté « AAA », au moins deux des notes suivantes doivent lui être attribuées, le cas échéant :

- [i] R-1 (élevée) de DBRS
- [ii] A-1+ de S&P et obligations de l'émetteur notées « AAA » par S&P
- [iii] P-1 de Moody's et obligations de l'émetteur notées « Aaa » par Moody's
- [iv] F-1+ de Fitch obligations de l'émetteur notées « AAA » par Fitch

Pour qu'un titre soit noté « AA », au moins deux des notes suivantes doivent lui être attribuées :

- [i] R-1 (moyenne) de DBRS
- [ii] A-1+ de S&P
- [iii] F-1+ de Fitch
- [iv] P-1 de Moody's et obligations de l'émetteur notées « Aa » par Moody's

Obligations et autres placements à long terme :

Pour qu'un titre soit noté « AAA », au moins deux des notes suivantes doivent lui être attribuées :

- [i] AAA de DBRS
- [ii] AAA de S&P
- [iii] Aaa de Moody's
- [iv] AAA de Fitch

Pour qu'un titre soit noté « AA », au moins deux des notes suivantes doivent lui être attribuées :

- [i] AA de DBRS
- [ii] AA de S&P
- [iii] Aa de Moody's
- [iv] AA de Fitch

(3) POLITIQUE DE DIVERSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENT, Y COMPRIS LE PLAFOND DES INVESTISSEMENTS :

Pendant toute la durée de vie de son portefeuille, l'Alliance devra limiter le montant de ses placements dans les titres **d'un même émetteur (ou de deux entités affiliées ou plus)** à la valeur marchande cumulative maximale des titres établie en fonction de la note qui leur est attribuée :

NOTE ATTRIBUÉE AU TITRE	AA	AAA
Titres du gouvernement	aucune limite	aucune limite
Autorité de financement provinciale ou municipale	10 % du portefeuille	10 % du portefeuille
Titres municipaux	10 % du portefeuille	10 % du portefeuille
Autres titres admissibles	10 % du portefeuille	10 % du portefeuille

Pendant toute la durée de vie de son portefeuille, l'Alliance devra limiter le montant de ses placements dans les titres **d'une même catégorie** à la valeur marchande cumulative maximale des titres de la catégorie, comme il est indiqué dans le tableau suivant :

NOTE ATTRIBUÉE AU TITRE	AA	AAA
Titres du gouvernement*	30 % du portefeuille	aucune limite
Autorité de financement provinciale ou municipale	70 % du portefeuille**	même 70 %
Titres municipaux	70 % du portefeuille**	même 70 %
Autres titres admissibles	70 % du portefeuille**	80 % du portefeuille

Les titres du gouvernement composent au moins 10 % du portefeuille.

*Plus précisément, les « titres du gouvernement » s'entendent des titres émis ou garanti par le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial, ou des titres comportant l'engagement de courtoisie internationale réciproque de l'un de ces gouvernements.

** La limite de 70 % s'applique à la somme des titres notés « AA ».

(4) STRATÉGIE DE RÉPARTITION DES ACTIFS :

Le portefeuille ne contiendra que des titres admissibles en tout temps (voir le point 5 ci-dessous).

(5) ACTIVITÉS BOURSIÈRES ET INSTRUMENTS DE PLACEMENT PERMIS :

L'Alliance investira ses fonds dans des titres admissibles, définis comme suit : certificats de dépôt bancaires ; acceptations bancaires ; bons du Trésor ; papiers commerciaux et autres titres, obligations et billets à court terme émis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les gouvernements municipaux et les sociétés ; montants en espèces déposés dans une banque figurant à l'annexe I de la Loi sur les banques ; certificats de placement garantis ; autres titres à revenu fixe comportant l'engagement de courtoisie internationale réciproque du gouvernement du Canada. Plus précisément, l'Alliance ne fera aucun investissement dans des instruments dérivés, des échanges, des options ou des contrats à terme normalisés.

Tous les titres acquis auront une note minimale de « AA ».

Tous les titres seront libellés en dollars canadiens.

Les conseillères, conseillers et gestionnaires en placement auront le pouvoir de recommander et d'exécuter toutes les opérations boursières au nom de l'Alliance. Ces personnes signaleront ces opérations à l'Alliance et lui fourniront tous les détails concernant la confirmation de ces opérations.

Au cours de la semaine où les opérations ont été autorisées ou le plus tôt possible après ce délai, les membres du comité de vérification et d'investissement du Conseil recevront par courriel ou par télécopieur les détails concernant ces opérations.

(6) ACTIVITÉS BOURSIÈRES ET INSTRUMENTS DE PLACEMENT PROHIBÉS :

Tous les instruments de placement non autorisés en vertu de la présente politique sont considérés comme des placements prohibés.

(7) POLITIQUE SUR LES LIQUIDITÉS ET L'ÉCHÉANCE DES TITRES :

- (a) Les modalités et la date d'échéance des placements doivent correspondre au profil des décaissements qu'a prévus l'Alliance. Si le moment date des décaissements n'est pas connu, les fonds devront être investis dans des titres dont l'échéance sera d'au plus un an.

- (b) Dans le cas où l'Alliance ferait un ou plusieurs décaissements imprévus qui entraîneraient une réduction de la valeur marchande globale du portefeuille, elle prendra immédiatement les dispositions nécessaires pour se conformer aux exigences énoncées dans la politique de diversification du portefeuille (voir le point 3 ci-dessus) dans les 60 jours suivant la première date où elle a omis de respecter ces exigences. Sous aucun prétexte l'Alliance ne devra rester plus de 90 jours consécutifs dans l'incapacité de se conformer aux exigences de diversification énoncées au point 3.

(8) POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES :

Avec son portefeuille de placement, l'Alliance vise à accumuler un revenu d'investissement afin de disposer des fonds nécessaires pour atteindre ses objectifs.

Ainsi, les principaux risques concernent les liquidités et la préservation du capital. Les questions relatives aux risques et aux mesures prises pour les gérer sont traitées en détail dans l'énoncé de la politique d'investissement et l'énoncé de la stratégie d'investissement de l'Alliance. En plus des restrictions que prévoient ces documents, certains mécanismes sont en place pour optimiser la gestion de ces risques :

- Tous les mois, l'équipe de direction de l'Alliance envoie aux conseillères, conseillers et gestionnaires en placement un rapport sur ses besoins de trésorerie prévus à court terme. Ces besoins sont comparés avec la liste des placements arrivant à échéance, puis toute mesure corrective nécessaire est prise.
- Tous les ans, l'Alliance envoie aux conseillères, conseillers et gestionnaires en placement ses prévisions à long terme concernant ses besoins de trésorerie. Ces prévisions sont comparées avec la liste des placements à long terme, puis toute mesure corrective nécessaire est prise.

- Il convient de noter que dans ce cas, les mesures correctives peuvent s'échelonner sur une période prolongée.
- Tous les trimestres, les conseillères, conseillers et gestionnaires en placement passent en revue la cote de solvabilité de l'ensemble des avoirs. Ce travail vise à cerner en amont tout problème qui pourrait nuire au capital.
- Tous les trimestres (ou plus souvent, au besoin), les conseillères, conseillers et gestionnaires en placement présentent au comité de vérification et d'investissement un compte rendu sur les questions touchant le portefeuille. Ces questions peuvent notamment concerner les exigences de diversification, les situations qui pourraient nuire au capital et les mesures correctives recommandées.

(9) POLITIQUE SUR LE PRÊT D'ESPÈCES OU DE TITRES ET SUR L'EMPRUNT :

Le prêt d'espèces ou de titres est interdit.

Il est interdit d'emprunter des sommes d'argent, d'émettre des créances ou des titres, de garantir les créances ou d'autres obligations d'une personne, d'une débitrice ou d'un débiteur hypothécaire ou d'une autre entité, de nantir la totalité ou une partie des fonds reçus conformément à l'entente de contribution à titre de garantie de paiement envers la ou le

titulaire d'une autre créance, ou de prendre toute autre mesure qui nuirait aux fonds reçus conformément à l'entente de contribution.

(10) PROCESSUS D'ÉVALUATION DU RENDEMENT ET DE SURVEILLANCE :

Le rendement sera évalué d'abord en fonction de l'objectif principal, à savoir la protection des investissements, puis d'après la capacité du portefeuille de placement à fournir les fonds nécessaires pour payer toutes les dépenses prévues. Viendra ensuite le rendement des placements. Cet aspect sera évalué de façon continue par l'intermédiaire de comptes rendus sur le rendement des nouveaux investissements et des réinvestissements par rapport à la courbe de rendement des obligations du gouvernement du Canada (le rendement qu'obtiendraient des obligations de référence émises par le gouvernement canadien pendant une même période). Peu d'importance sera accordée aux comparaisons annuelles du rendement avec celui d'autres gestionnaires d'obligations, sauf si leurs activités sont assujetties à des contraintes similaires à celles de l'Alliance.

(11) EXAMEN :

Le présent énoncé de la politique d'investissement sera passé en revue au moins une fois par année.



Annexes C États financiers

États financiers de

L'ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

et le rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 31 mars 2024



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
1800-150, rue Elgin
Ottawa (ON) K2P 2P8
Canada
Téléphone 613 212 5764
Télécopieur 613 212 2896

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Alliance de recherche numérique du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Alliance de recherche numérique du Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2024;
- l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



Page 3

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.N.S. / S.R.L. C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 26 juin 2024

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

État de la situation financière

Au 31 mars 2024, avec informations comparatives de 2023

	2024	2023
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	15 447 697 \$	6 405 903 \$
Montants à recevoir	16 500	139 002
TVH à recevoir	111 130	86 727
Charges payées d'avance	811 730	266 193
Avances nettes aux projets	784 913	–
	<u>17 171 970</u>	<u>6 897 825</u>
Immobilisations (note 4)	74 495	98 656
	<u>17 246 465 \$</u>	<u>6 996 481 \$</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créiteurs et charges à payer	945 429 \$	2 382 101 \$
Tranche de l'avantage incitatif relatif à un bail exigible à court terme	37 816	22 606
Avances nettes des projets	–	50 320
Financement reporté (note 2)	12 944 751	2 437 007
	<u>13 927 996</u>	<u>4 892 034</u>
Avantage incitatif reporté relatif à un bail	81 664	119 480
Actif net	3 236 805	1 984 967
Engagements (note 5)		
	<u>17 246 465 \$</u>	<u>6 996 481 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,





ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2024, avec informations comparatives de 2023

	2024	2023
Produits		
Financement du gouvernement (note 3)	37 165 049 \$	31 511 921 \$
Cotisations des membres	605 000	618 500
Revenu d'intérêts	639 148	220 721
Autres produits	79 331	156 156
	<u>38 488 528</u>	<u>32 507 298</u>
Charges		
Charges de programme		
Infrastructure de recherche numérique	23 003 542	20 101 876
Capacité informatique spécialisée en intelligence artificielle	1 374 861	–
	<u>24 378 403</u>	<u>20 101 876</u>
Charges de fonctionnement		
Salaires et avantages sociaux	5 686 060	5 578 521
Services	1 343 776	879 671
Transports et communications	353 340	193 461
Fournitures	29 693	17 034
Frais divers	4 361	12 117
	<u>7 417 230</u>	<u>6 680 804</u>
Gestion et administration		
Salaires et avantages sociaux	3 483 285	3 235 662
Services	1 667 629	1 511 528
Transports et communications	225 032	125 053
Fournitures	37 382	60 884
Frais divers	3 568	5 709
Amortissement des immobilisations	24 161	22 147
	<u>5 441 057</u>	<u>4 960 983</u>
Total des charges	<u>37 236 690</u>	<u>31 743 663</u>
Excédent des produits sur les charges	1 251 838	763 635
Actif net, au début de l'exercice	1 984 967	1 221 332
Actif net, à la fin de l'exercice	<u>3 236 805 \$</u>	<u>1 984 967 \$</u>

Se reporter aux notes et annexes afférentes aux états financiers.

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2024, avec informations comparatives de 2023

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	1 251 838 \$	763 635 \$
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations	24 161	22 147
Amortissement de l'avantage incitatif reporté relatif à un bail	(22 606)	(25 072)
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie		
Montants à recevoir	122 502	(30 435)
TVH à recevoir	(24 403)	3 391
Charges payées d'avance	(545 537)	(146 814)
Créditeurs et charges à payer	(1 436 672)	964 903
Avances nettes aux/des projets	(835 233)	50 320
Financement reporté	10 507 744	(2 684 304)
	9 041 794	(1 082 229)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	–	(120 803)
Activités de financement		
Hausse de l'avantage incitatif reporté relatif à un bail	–	167 158
Augmentation (diminution) de l'encaisse	9 041 794	(1 035 874)
Encaisse, au début de l'exercice	6 405 903	7 441 777
Encaisse, à la fin de l'exercice	15 447 697 \$	6 405 903 \$

Se reporter aux notes et annexes afférentes aux états financiers.

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2024

L'Alliance de recherche numérique du Canada (l'« Organisation ») est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la loi fédérale le 28 août 2019 à titre d'organisme membre aux termes d'une entente entre Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE ») et l'Organisation.

L'Organisation a pour mandat de jouer un rôle essentiel en aidant à faire progresser l'établissement d'un écosystème d'infrastructure de recherche numérique axé sur le chercheur, responsable, adaptable, stratégique et durable pour les chercheurs canadiens.

1. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et ils tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

a) Mode de présentation

L'Organisation utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports s'appliquant aux organismes sans but lucratif.

b) Constatation des produits

Les apports et les fonds affectés au mandat de l'Organisation sont comptabilisés à titre de fonds reportés et constatés à titre de produits au moment où les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les cotisations des membres sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent, à condition que leur perception soit raisonnablement assurée.

c) Charges

Dans l'état des résultats, l'Organisation classe ses charges par fonction. Les charges sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et selon la fonction à laquelle elles se rattachent directement.

d) Immobilisations

Les immobilisations comprennent les améliorations locatives, qui sont comptabilisées au prix coûtant. Lorsqu'une amélioration locative n'aide plus l'Organisation à fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Les améliorations locatives sont amorties sur la durée du bail.

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

1. Principales conventions comptables (suite)

e) Avantages incitatifs reportés relatifs à des baux

Les avantages incitatifs reportés relatifs à des baux au titre des améliorations locatives se composent de montants accordés à l'Organisation pour les bureaux loués à bail. Cet apport est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail.

f) Régimes d'avantages sociaux des employés

L'Organisation est membre du Régime de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie, un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Organisation a adopté des principes comptables propres à un régime de retraite à cotisations déterminées, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application des principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées.

g) Utilisation d'estimations

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, lesquelles exigent de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations importantes figurant dans les états financiers comprennent la recouvrabilité des débiteurs, les apports reportés et le montant de certaines charges à payer au cours de l'exercice où elles deviennent connues.

2. Financement reporté

L'Organisation a reçu d'ISDE les fonds suivants :

	2024	2023
Solde au début de l'exercice	2 437 007 \$	5 121 311 \$
Contributions reçues	47 672 793	28 827 617
Montants constatés à titre de produits	(37 165 049)	(31 511 921)
Solde à la fin de l'exercice	12 944 751 \$	2 437 007 \$

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

3. Financement du gouvernement

Les deux accords de contribution pour le programme de contribution à l'infrastructure de recherche numérique entre l'Organisation et ISDE ont été signés les 19 et 30 juin 2023. Ces accords visent à financer les activités de l'Organisation. Ils prennent fin le 31 mars 2025.

Le 28 septembre 2022, l'Organisation et ISDE ont signé un accord de contribution pour le programme de capacité informatique spécialisée en intelligence artificielle, et un avenant à cet accord a été signé le 18 janvier 2023. Cet accord vise à financer la capacité informatique spécialisée en intelligence artificielle afin de soutenir la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle. Il prend fin le 31 mars 2027.

L'accord de partenariat entre le Conseil national de recherches du Canada (« CRNC ») et l'Organisation dans le cadre de l'élargissement des activités du CANFAR (Canadian Advanced Network for Astronomical Research – réseau de pointe canadien pour la recherche en astronomie) a été signé le 1er décembre 2023. Cet accord vise à développer une infrastructure de recherche numérique pour répondre aux besoins de la communauté de recherche du CNRC et de l'ensemble de la communauté de recherche universitaire. Il prend fin le 31 mars 2031.

4. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2024 Valeur comptable nette	2023 Valeur comptable nette
Améliorations locatives	120 803 \$	46 308 \$	74 495 \$	98 656 \$

Le prix coûtant et l'amortissement cumulé au 31 mars 2023 se sont élevés respectivement à 120 803 \$ et 22 147 \$.

5. Engagements

Selon le contrat de location-exploitation, l'Organisation doit effectuer les paiements suivants au cours des trois prochains exercices :

2025	167 861 \$
2026	169 244
2027	169 244
	<hr/>
	506 349 \$

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

6. Régimes d'avantages sociaux des employés

À compter du 1^{er} mai 2021, l'Organisation est devenue membre du Régime de retraite du Collège des arts appliqués et de technologie (le « CAAT »), un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées offert à tous les employés admissibles des membres participants du CAAT. Les participants recevront des prestations en fonction de leur ancienneté et de la moyenne des gains annuels au cours des cinq années consécutives précédant la retraite, la cessation ou le décès qui présentent les gains les plus élevés.

L'Organisation ne comptabilise aucune part de l'excédent ou du déficit du régime de retraite, car elle dispose de renseignements insuffisants pour déterminer sa part de l'actif et du passif sous-jacents du régime de retraite. L'excédent réglementaire du régime au 31 décembre 2023 s'élevait à 4,71 milliards de dollars et la plus récente évaluation actuarielle déposée auprès des organismes de réglementation des régimes de retraite est en date du 1^{er} janvier 2023.

Les cotisations de l'employeur au régime au cours de l'exercice par l'Organisation se sont élevées à 508 211 \$ (503 576 \$ en 2023) et sont incluses dans les charges au titre des avantages sociaux dans l'état des résultats.

7. Risques financiers

Les instruments financiers de l'Organisation comprennent l'encaisse, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'Organisation est exposée au risque de crédit relativement à l'encaisse et aux débiteurs. L'Organisation tient ses comptes en espèces auprès de banques à charte fédérales qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada.

L'Organisation évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables. À la fin de l'exercice, les débiteurs ne comportaient aucune provision pour créances douteuses.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisation ne puisse pas remplir toutes ses obligations en matière de sorties de trésorerie quand celles-ci arriveront à échéance. L'Organisation atténue ce risque en surveillant ses activités de trésorerie et les sorties prévues au moyen d'un budget exhaustif et en tenant ses comptes créditeurs à jour tout au long de l'exercice. L'Organisation surveille continuellement ses flux de trésorerie afin de maintenir ses liquidités pour les exercices à venir.

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

7. Risques financiers (suite)

c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés.

i) Risque de change

Le risque de change désigne certains actifs qui sont exposés aux fluctuations des devises. L'Organisation estime ne pas être exposée de façon importante au risque de change.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Organisation estime ne pas être exposée de façon importante au risque de taux d'intérêt.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix représente l'incertitude associée à l'évaluation des actifs découlant des variations des marchés boursiers. L'Organisation estime ne pas être exposée à l'autre risque de prix.

8. Informations comparatives

Certaines informations comparatives de 2023 ont été reclassées pour être conformes au mode de présentation des états financiers adopté pour l'exercice en cours.